

Sénégal 2000-2004, l'alternance et ses contradictions

Tarik Dahou, Vincent Foucher

► **To cite this version:**

Tarik Dahou, Vincent Foucher. Sénégal 2000-2004, l'alternance et ses contradictions. Politique africaine, Karthala, 2004. halshs-01973965

HAL Id: halshs-01973965

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01973965>

Submitted on 28 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE DOSSIER

5 *Sénégal 2000-2004, l'alternance et ses contradictions*

COORDONNÉ PAR TARIK DAHOU ET VINCENT FOUCHER

INTRODUCTION AU THÈME

LE SÉNÉGAL, ENTRE CHANGEMENT POLITIQUE ET RÉVOLUTION PASSIVE

« SOPI » OR NOT « SOPI * » ?

Les évolutions de la vie politique sénégalaise depuis l'indépendance se sont accompagnées d'oscillations non moins importantes dans la littérature d'analyse qui en traite. Dans un premier temps, des travaux ont montré l'ancienneté de l'enracinement des pratiques démocratiques au Sénégal – il s'agissait là d'une histoire politique, centrée sur les villes et sur les élites « évoluées¹ ». Par la suite, à rebours des approches habituelles qui analysaient les confréries musulmanes en zone rurale comme des systèmes d'exploitation, D. Cruise O'Brien a expliqué comment l'échange politique clientéliste organisé par les marabouts entre la paysannerie et l'État était avant tout un mécanisme d'intégration politique². À la fin des années 1970, à l'ère des autocratismes triomphants, le retour précoce au multipartisme et le départ volontaire du président Léopold Sédar Senghor en 1980, remplacé par son jeune Premier ministre Abdou Diouf, ont consacré l'idée d'une *success story* sénégalaise.

* « Changement », en wolof, et slogan d'Abdoulaye Wade pendant ses années d'opposition.

1. Lire G. W. Johnson, *The Emergence of Black Politics in Senegal*, Stanford, Stanford University Press, 1971.

2. D. Cruise O'Brien, *Saints and Politicians. Essays in the Organisation of Senegalese Peasant Society*, Londres, Cambridge University Press, 1975.

LE DOSSIER

6 *Sénégal 2000-2004, l'alternance et ses contradictions*

Rapidement, pourtant, cette première transition a déçu : la crise des années 1980, la poursuite de l'ajustement structurel, la dégradation des conditions de vie, le début du conflit en Casamance ont suscité une relecture critique de la vie politique du pays. Sous l'impulsion d'universitaires sénégalais, la recherche s'est écartée d'une conception linéaire du changement politique, en décrivant la crise du contrat social, les stratégies de survie du parti-État et la détotalisation de la société³. Pour relativiser les transformations opérées sous A. Diouf, à la suite de J.-F. Bayart, R. Fatton⁴ emprunte à A. Gramsci la notion de « révolution passive » : l'ouverture politique a été très contrôlée, la mise à l'écart des « barons » du Parti socialiste (PS), très relative, et les procédures de pouvoir, entre coercition et cooptation, n'ont pas évolué.

L'élection présidentielle de février-mars 2000 est survenue à un moment où le régime de Diouf semblait à bout de souffle. À l'approche du scrutin, l'inquiétude était à son comble. Mais, le 30 mars, Abdoulaye Wade, leader du Parti démocratique sénégalais (PDS) et principal opposant de L. S. Senghor et A. Diouf, était élu au second tour de scrutin, et Diouf reconnut sa défaite. Cette alternance politique, survenue au moment où la Côte d'Ivoire subissait le premier coup d'État de son histoire, a revivifié une lecture idéaliste et linéaire de la vie politique du Sénégal, confirmant l'idée si souvent formulée d'une exceptionnalité sénégalaise⁵.

Quatre ans après l'alternance, d'abord chez les intellectuels sénégalais, puis chez les analystes étrangers, l'enthousiasme est à nouveau retombé ; le dépit est à la hauteur des espérances suscitées par l'alternance, et les observateurs expriment ouvertement leur crainte d'une dérive autocratique et patrimonialiste du régime. Emblématique de cette crise de légitimité, l'ouvrage du journaliste A. L. Coulibaly, *Wade, un opposant au pouvoir. L'alternance piégée ?*, paru en juillet 2003⁶, décrit en termes impitoyables le caractère clientélaire et ultra-personnaliste du nouveau régime, tout en insistant sur son amateurisme. Cet ouvrage, que M.-C. Diop décrit comme « la plus importante production contre-hégémonique notée au Sénégal depuis mars 2000⁷ », a déclenché une tempête politique – des menaces de mort anonymes contre son auteur et contre l'avocat de ce dernier, une prolifération d'interprétations et de virulentes polémiques. Les observateurs extérieurs, quant à eux, ne se montrent pas moins critiques, et M. Ottaway n'hésite pas à faire du Sénégal de Wade l'un des cas de son étude sur le semi-autoritarisme émergent⁸.

Comment sortir de cette historiographie onduloire, qui gomme la diachronie des processus de changement politique ? Plus prudents que bien des commentateurs, M.-C. Diop et M. Diouf⁹, échappant à la fièvre du *sopi*, ont émis l'hypothèse désenchantée que l'alternance allait aboutir à une nouvelle révolution passive. Mais, de même que la première révolution passive, celle

de Diouf, avait finalement conduit à l'alternance, il s'agira ici, par-delà le scepticisme politique et le succès actuel des critiques de Wade, d'essayer de percevoir les évolutions de fond de la société sénégalaise, travaillée par des processus contradictoires. La recomposition de l'économie politique du pays autour de la migration se poursuit. Si elle n'échappe pas totalement à l'État, elle conforte une détotalisation, une pluralisation de la société qui ont été les véritables moteurs de l'alternance. Certes, depuis mars 2000, le nouveau régime a pu, en jouant la carte de l'externalisation, obtenir des marges d'action inespérées, encore confortées par une situation économique favorable ; il s'est donc engagé dans un processus de construction hégémonique. Mais ses tentations autoritaires – et la résistance qu'elles suscitent – témoignent de ce que le pouvoir reste frustré dans sa volonté de contrôle. La tendance politique de fond semble bien être à la pérennisation d'une scène politique véritablement compétitive. En contredisant une fois encore les pronostics, cette formation de la démocratie sénégalaise s'appuie sur un islam transformé en espace de débat et sur un clientélisme pluraliste.

UNE ÉCONOMIE POLITIQUE RECOMPOSÉE

Avant l'alternance, le sociologue sénégalais Malick Ndiaye¹⁰ avait fait un éloge de l'informel, voyant dans la figure du *moodu-moodu* – le migrant illettré et pieux, circulant de par le monde avec ses ballots de marchandise –

3. Lire M.-C. Diop et M. Diouf, « Léopold Sédar Senghor, Abdou Diouf, Abdoulaye Wade, et après ? », in D. Cruise O'Brien, M.-C. Diop et M. Diouf (dir.), *La Construction de l'État au Sénégal*, Paris, Karthala, 2002, p. 101-141 ; M. Diouf, « L'échec du modèle démocratique au Sénégal, 1981-1993 », *Afrika Spectrum*, n° 1, 1994, p. 47-64.

4. R. Fatton, *The Making of a Liberal Democracy: Senegal's Passive Revolution 1975-1985*, Boulder, Co., Lynne Rienner, 1987.

5. Voir, notamment, S. Gellar, « Pluralisme ou jacobinisme : quelle démocratie pour le Sénégal ? », in M.-C. Diop (dir.), *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala, 2002, p. 507-528 ; B. J. Hesse, « The Peugeot and the baobab : Islam, structural adjustment and liberalism in Senegal », *Journal of Contemporary African Studies*, 22 (1), 2004, p. 3-12. Pour une lecture plus critique de cette exceptionnalité, lire C. Coulon, « La tradition démocratique au Sénégal : histoire d'un mythe », in C. Jaffrelot (dir.), *Démocraties d'ailleurs. Démocraties et démocratisation hors d'Occident*, Paris, Karthala, 2000, p. 67-91.

6. A. L. Coulibaly, *Wade, un opposant au pouvoir. L'alternance piégée ?*, Dakar, Les éditions Sentinelles, 2003.

7. M.-C. Diop, « Essai sur l'art de gouverner le Sénégal », in M.-C. Diop (dir.), *Gouverner le Sénégal. Entre ajustement structurel et développement durable*, Paris, Karthala, 2004, p. 34.

8. M. Ottaway, *Democracy Challenged: The Rise of Semi-Authoritarianism*, Washington, Carnegie Endowment for International Peace, 2003.

9. Lire M.-C. Diop et M. Diouf, « Léopold Sédar Senghor... », art. cit.

10. M. Ndiaye, *L'Éthique ceddo et la société d'accapement ou les conduites culturelles des Sénégalais d'aujourd'hui*, Dakar, Presses universitaires de Dakar, 1998.

LE DOSSIER**8** *Sénégal 2000-2004, l'alternance et ses contradictions*

le symbole de la revanche de la société contre l'État hégémonique du *ku jang ekool* – le « scolarisé », l'« évolué ». Aujourd'hui, le triomphe du migrant, de plus en plus indiscutable, participe bien d'une remise en cause de la centralité de l'État sans pour autant lui échapper tout à fait. Bien plus, l'État sénégalais lui-même, historiquement formé par l'externalisation, y trouve une force renouvelée.

Le triomphe du migrant

La culture arachidière, au cœur de l'économie et de l'État sénégalais depuis la période coloniale, ne semble toujours pas se remettre de la crise qui avait entraîné les ajustements structurels des années 1980 et 1990¹¹. La production reste erratique, et les producteurs se tournent de plus en plus vers les cultures vivrières¹². Mais cette réorganisation ne doit rien à l'action de l'« État paysan », toujours incapable de stimuler la production agricole ; la culture du coton, quant à elle, peine à se développer. Cette crise durable accélère donc les départs vers les villes et vers l'étranger.

L'exploitation des matières premières ne constitue pas pour le moment une véritable alternative économique – l'or et le pétrole demeurent encore des « mirages » ; seule la production de phosphates représente une source de revenus significative. La croissance de l'économie sénégalaise reste néanmoins soutenue : supérieure à 5 % entre 1995 et 2001, elle a, selon les données de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), dépassé les 6 % en 2003 et 2004. Cette croissance s'explique principalement par trois facteurs : le dynamisme du secteur de la pêche, l'expansion touristique et les transferts des migrants. Si la pêche et le tourisme ont profité des effets prix de la dévaluation, ces secteurs semblent bien fragiles à moyen terme étant donné les instabilités respectives qui les caractérisent – variations des conjonctures internationales et problèmes environnementaux.

Le véritable moteur de l'économie sénégalaise, c'est donc aujourd'hui la rente migratoire, qui continue à croître fortement. Enracinée historiquement le long du fleuve Sénégal¹³, puis adoptée dans l'ancien bassin arachidier, cœur du pays mouride, la migration internationale affecte désormais l'ensemble du pays. Selon le ministère des Affaires étrangères, 402 000 Sénégalais étaient officiellement installés à l'étranger en 1998 – il s'agissait déjà alors d'une nette sous-estimation, qui ne prenait pas en compte, par exemple, les Sénégalais naturalisés et les clandestins. Les évaluations actuelles varient entre 1,5 et 3 millions – un effectif considérable quand l'on sait que la population du Sénégal ne dépasse pas les 11 millions.

L'économie sénégalaise est très fortement alimentée par la consommation de la rente migratoire. Selon certaines estimations, la diaspora transférerait entre

Politique africaine

9 *Le Sénégal, entre changement politique et révolution passive*

300 et 500 millions d'euros par an, soit entre 5 % et 10 % du PIB. La prolifération des agences Western Union à travers le pays indique bien l'ampleur de ces flux – même si l'on sait, grâce aux travaux de S. M. Tall¹⁴, que la plus grande partie des transferts s'opère de manière informelle. Rien d'étonnant si les adjectifs « italien » et « américain » ont remplacé l'ancien qualificatif « évolué » comme marqueurs de la réussite et comme métaphores du succès et du mérite¹⁵.

Des conséquences politiques de la mise en migration

Cette mutation profonde de l'économie politique sénégalaise n'est pas sans conséquences sur les stratégies économiques et politiques au Sénégal. Les transferts déterminent des investissements conséquents, notamment dans l'immobilier, ce qui dynamise le secteur du bâtiment¹⁶. Plus largement, la dynamique migratoire stimule d'autres secteurs de l'économie : le commerce, d'abord, qui bénéficie à la fois du rôle des migrants comme intermédiaires commerciaux (légaux et illégaux) et de la consommation au Sénégal des transferts, et le secteur du transport ensuite. Mais l'impact de la migration est aussi politique : sous Diouf déjà, un département ministériel des Sénégalais de l'étranger avait été créé, et le Sénat accueillait des représentants des migrants ; après les marabouts, ce sont les hommes politiques qui portent désormais une attention toute particulière aux expatriés sénégalais. A. Wade ne s'y était d'ailleurs pas trompé, en lançant sa campagne à l'étranger au sein de la diaspora.

Cette trajectoire de l'économie sénégalaise et la rupture du quasi-monopole de l'État entérinent la pluralisation de la vie politique acceptée à la fin des

11. Voir J. Copans, *Les Marabouts de l'arachide*, Paris, Le Sycomore, 1980.

12. S. N. Touré, « Tendances et perspectives de l'agriculture », in M.-C. Diop (dir.), *La Société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala, 2002, p. 189-225.

13. Sur les migrants du fleuve, voir F. Manchuelle qui signale la généralisation de la migration internationale au-delà des communautés soninké. F. Manchuelle, *Willing Migrants. Soninke Labor Diasporas, 1848-1960*, Athens, Londres, Ohio University Press, James Currey, 1997.

14. S. M. Tall, « Un instrument financier pour les commerçants et émigrés mourides de l'axe Dakar-New York : Kara international foreign money exchange », in L. Harding, L. Marfaing et M. Sow (dir.), *Les Opérateurs économiques et l'État au Sénégal*, Hambourg, Lit Verlag, « Studien zur afrikanischen Geschichte », 1998, p. 73-90.

15. Voir J.-F. Havard, « Ethos "bul faale" et nouvelles figures de la réussite au Sénégal », *Politique africaine*, n° 82, juin 2001, p. 63-77 ; V. Foucher, « Blue marches. Public performance and political turnover in Senegal », in D. Cruise O'Brien et J. Strauss (eds), *Theatre Politics in Asia and Africa: Subversion, Collusion or Control ?*, à paraître.

16. Voir, par exemple, C. Guèye, *Touba. La capitale des mourides*, Paris, Dakar, Karthala, IRD, Enda, 2002 ; S. M. Tall, « Les investissements immobiliers des émigrés sénégalais », *Revue européenne des Migrations internationales*, 10 (3), 1994, p. 137-151.

LE DOSSIER**10** *Sénégal 2000-2004, l'alternance et ses contradictions*

années 1970 par un régime en quête de stratégies de décompression. Avec le démantèlement des structures d'encadrement et la privatisation des entreprises publiques, les sphères productives liées au public ne peuvent plus vraiment servir de lieu à l'« accommodement » politique. On l'a bien vu avec l'échec de la mise en valeur des périmètres irrigués dans la région du fleuve, où l'État a tenté de reproduire le modèle de contrôle social arachidier¹⁷. Cet affaiblissement de la capacité clientélaire de l'État a joué un rôle crucial dans l'alternance¹⁸. Le glissement de l'économie sénégalaise de l'arachide vers la migration et sa dépendance croissante envers des ressources créées à l'étranger seraient le stade ultime de cette « détotalisation » : l'État ne pourrait donc plus prétendre à l'hégémonie.

Il faut cependant suivre cette hypothèse avec prudence. À des échelles différentes, C. Boone *et al.*¹⁹ et T. Dahou²⁰ ont décrit les ambiguïtés des privatisations et de la libéralisation économique sous Diouf, qui se sont souvent faites au bénéfice des élites politiques. On montrerait d'ailleurs aisément que les opportunités de migration n'échappent pas tout à fait au pouvoir de l'État ; dans sa contribution, Leo Zeilig donne l'exemple des bourses d'études à l'étranger, encore utilisées comme instrument d'accommodement et de contrôle politique par le pouvoir.

On se rappellera aussi le jeu autour des passeports diplomatiques, distribués par le régime Diouf bien au-delà des seuls responsables politico-administratifs, et annulés dès 2000 par Wade, ou encore le contrôle que l'État exerce sur le *hajj* ou sur le foncier, lieu central d'investissement des migrants²¹. Il n'empêche que la déterritorialisation de l'économie, qui touche maintenant l'ensemble du Sénégal, explique, en partie, l'érosion du « contrat social » sénégalais : l'État n'est plus le « guichetier » qu'il était²².

Pour le moment au moins, la migration joue aussi comme une soupape de sécurité pour les gouvernants, dans la mesure où elle est un facteur stabilisant pour l'économie et où elle offre une *exit option* aux jeunes Sénégalais bloqués dans une situation économique difficile – une croissance sans emploi, marquée par une dégradation continue des services sociaux. Enfin, il faut signaler qu'il y a des groupes mésosociaux, des réseaux (par exemple, religieux) qui structurent ces migrations et leurs réinvestissements, et qu'ils sont « branchés » sur l'État.

L'État externalisé

Si l'État ne peut contrôler la migration, il peut, autant que les migrants, jouer de l'externalisation. Les Sénégalais moquent volontiers A. Wade en évoquant les « 3 T » de son action, « tukki, télé, Touba » : voyager, passer à la télé, aller à Touba, la ville sainte des mourides. L'État sénégalais est né,

Politique africaine

11 *Le Sénégal, entre changement politique et révolution passive*

comme les autres États africains, de l'extraversion²³ – Wade aura porté cette externalisation déjà forte à un degré extrême, ce qui lui aura permis d'assouplir considérablement les contraintes budgétaires.

Depuis 2000, A. Wade s'est essayé à la médiation dans les situations de crise (Madagascar, Côte d'Ivoire), a pris position sur les grandes questions (les réparations pour la traite atlantique, la lutte contre le terrorisme, etc.), a été invité aux réunions du G-8. Sur tous ces points, il aura suivi une ligne systématiquement pro-occidentale, à la fois opportuniste et opportune. Sur la guerre en Irak, pour ménager le traditionnel partenaire français comme l'ami américain, il aura maintenu une position floue et prudente. Par ailleurs, alors qu'il n'était pas partie prenante à l'initiative de développement continental menée par les présidents nigérian, sud-africain et algérien, il a produit un « plan Oméga » et a pu sur le tard, et en partie grâce à la France, recoller au processus qui devait aboutir au Nouveau Partenariat économique pour le développement de l'Afrique (Nepad).

Cette visibilité diplomatique a assuré au régime une marge de manœuvre nouvelle par rapport aux institutions de Bretton Woods et un meilleur accès à l'aide. Le Sénégal est depuis longtemps l'un des principaux récipiendaires d'aides d'Afrique, et Wade aura su maintenir ce statut, par exemple en faisant accéder le pays à l'initiative pays pauvres très endettés (PPTE) en 2001. Le point d'achèvement de l'initiative a été atteint en 2004, assurant à l'État un apport budgétaire de 40 milliards de francs CFA et une réduction substantielle

17. Voir T. Dahou, *Entre parenté et politique, développement et clientélisme dans le delta du Sénégal*, Paris, Karthala, 2004.

18. Voir L. Beck, « Le clientélisme au Sénégal : un adieu sans regrets ? », in M.-C. Diop (dir.), *Le Sénégal contemporain*, op. cit., p. 529-547.

19. C. Boone, M.-C. Diop et I. Thioub, « Economic liberalization in Senegal: shifting politics of indigenous business interests », *African Studies Review*, 41 (2), 1998, p. 63-89.

20. T. Dahou, « De l'encadrement à la libéralisation. Les pouvoirs locaux se réapproprient le développement rural », in M.-C. Diop (dir.), *La Société sénégalaise...*, op. cit., p. 227-255.

21. Au-delà du cas sénégalais, pour une réflexion sur les ambiguïtés de la transnationalisation dans son rapport à l'État, voir F. Adelhah, « Le retour de Sindbad. L'Iran dans le Golfe », *Les Études du CERL*, n° 53, mai 1999, p. 1-53; J.-F. Bayart, *Le Gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004.

22. Nous renvoyons ici à la notion de *gate-keeper state*, employée par F. Cooper. Voir F. Cooper, *Africa since 1940: The Past of the Present*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

23. Voir J.-F. Bayart, « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », *Critique internationale*, n° 5, 1999, p. 97-120.

LE DOSSIER**12** *Sénégal 2000-2004, l'alternance et ses contradictions*

de sa dette²⁴. Plus généralement, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les dons seraient en légère augmentation en pourcentage du PIB (de 2,1 % en 1999 à 2,3 % en 2003) – ce qui, dans un contexte de forte croissance du PIB, indique une augmentation aussi forte des dons ; en 2003, l'aide publique au développement était de 450 millions de dollars, largement au-dessus de la moyenne pour les pays d'Afrique subsaharienne.

Abdoulaye Wade a également profité de la remise en cause du « consensus de Washington » : l'État regagne un peu de légitimité, au moins aux yeux des bailleurs de fonds. La nouvelle approche, qui insiste sur la nécessité de construire des services sociaux (santé et éducation) pérennes, revalorise l'appui budgétaire par rapport à l'aide-projet et réouvre des marges d'endettement. Cette nouvelle conjonction, renforcée par des années de croissance positive et par le travail accompli sous Diouf depuis la dévaluation de 1994, a eu un impact budgétaire important : le budget de l'État sénégalais est en hausse continue depuis 2000²⁵.

Ainsi, alors que, pendant les années 1990, A. Diouf avait dû quasiment renoncer aux créations d'emplois dans la fonction publique « ajustée », A. Wade pouvait annoncer en 2003 le recrutement de 15 000 personnes sur trois ans, augmenter les salaires et les avantages des fonctionnaires, et réduire l'impôt sur le revenu. Pour consolider son pouvoir, il dispose donc d'une marge de manœuvre accrue. Comme Leo Zeilig le montre, contesté par les étudiants, le pouvoir a pu rapidement satisfaire une partie de leurs revendications, quitte à s'opposer à la Banque mondiale.

Malgré le manque de coordination et de cohérence qui affaiblissait son efficacité, l'ancienne logique de l'aide-projet avait permis de dynamiser le secteur associatif, et même si le régime socialiste avait fait montre d'une grande habileté dans la cooptation des organisations de ce secteur ou de leurs leaders, cette évolution avait contribué à rendre le jeu partisan incertain – rappelons que les ONG et associations sénégalaises, souvent pourvoyeuses d'opposants, ont joué un rôle décisif dans l'alternance de mars 2000.

On peut toutefois se demander quel sera l'impact politique du retour à l'appui budgétaire direct. Les acteurs sociaux sénégalais ne manquent pas d'évoquer la morgue et le paternalisme des autorités dans les mécanismes consultatifs mis en place pour délibérer des enjeux de développement : pour le nouveau pouvoir, les partenaires sociaux semblent être des faire-valoir nécessaires à la satisfaction des bailleurs de fonds plutôt que des composantes indispensables de la démocratie participative.

Alors que l'efficacité réelle de l'appui nouveau accordé à l'État sénégalais n'est pas toujours démontrée (la capacité d'absorption de l'aide reste faible,

Politique africaine

13 *Le Sénégal, entre changement politique et révolution passive*

le recrutement de fonctionnaires qualifiés, peu facile), il est évident qu'il contribue à la tentative de construction hégémonique de Wade. On voit bien ici combien l'externalisation n'aboutit pas forcément à un affaiblissement de l'État; elle produit également des effets de dépendance: les exigences des bailleurs de fonds en matière de bonne gouvernance acquièrent un caractère proprement impératif, et, comme le signale Jean-François Havard dans son article, le rappel à l'ordre du président Jacques Chirac a joué un grand rôle dans l'assouplissement du régime face à la presse.

L'IMPOSSIBLE CONSTRUCTION DU BLOC HÉGÉMONIQUE

Le charisme de A. Wade, son élection, son activisme diplomatique, la croissance économique continue, les transformations du paradigme de l'aide et le nouveau contexte international se combinent pour favoriser une recentralisation de l'État autour de la personne du président.

Renouant avec la tradition dioufienne de la carotte et du bâton, le nouveau régime tente de mettre en œuvre ces importants moyens pour assurer son hégémonie, sans, pourtant, y parvenir tout à fait. De la difficulté à établir l'hégémonie souhaitée sur une société acquise au pluralisme naît une tentation autoritaire.

La tentation autoritaire

La fermeté du nouveau régime doit sans doute au fort sentiment de légitimité que partagent les dirigeants du PDS, sentiment né de leur long combat, des sacrifices qu'ils ont acceptés, de l'ampleur et du caractère historique de leur victoire. À bien des égards, le président Wade semble aussi marqué par ses années de formation politique, c'est-à-dire les années 1950, celles du nationalisme naissant, du volontarisme et du dirigisme. Pour un pouvoir qui se sent aussi légitime et aussi investi des espoirs du peuple sénégalais, toute contestation est difficilement acceptable, et A. Wade laisse parfois la fermeté se transformer en autoritarisme.

24. Selon les données de l'Uemoa, l'encours de la dette extérieure est passé de 2 158 milliards de francs CFA en 2000 à 1 875,2 milliards en 2004, après avoir crû en 2001 et 2002. Avec la forte croissance de l'économie, le rapport entre l'encours de la dette et le PIB a bien sûr diminué pendant toute la période.

25. Selon les données de l'Uemoa, entre 2000 et 2004, les ressources de l'État sénégalais (recettes totales et dons) sont passées de 626,3 milliards à 857 milliards de francs CFA – une hausse de près de 37 %.

LE DOSSIER**14** *Sénégal 2000-2004, l'alternance et ses contradictions*

Cette fermeté fut inscrite dans la nouvelle Constitution votée par référendum en 2001, qui, hormis peut-être l'adoption du quinquennat (lequel ne s'appliquera qu'à la fin du mandat actuel de Wade) n'a rien fait, bien au contraire, pour adoucir le caractère présidentieliste du régime politique, l'Assemblée nationale restant notoirement faible et dépendante²⁶. La lutte contre la corruption, quant à elle, est demeurée un instrument de régulation des conflits politiques plutôt qu'un moyen d'améliorer la gouvernance. Les audits publics ont ainsi joué un rôle considérable dans le ralliement des proches du PS placés à des postes stratégiques de l'économie et de l'État sénégalais. En cela, Wade a procédé exactement comme Diouf au début des années 1980²⁷. Les mêmes outils servent également à maintenir la discipline au sein du PDS. Les tensions entre Abdoulaye Wade et Idrissa Seck, qui ont abouti à la chute politique de ce dernier en avril 2004, ont ainsi été suivies d'un vif débat autour des dépenses publiques à Thiès, la ville de I. Seck, et des entreprises publiques ou collectivités locales où étaient placés les hommes de Seck. Le ministère de la Justice joue un rôle central dans le fonctionnement de ce mode de domination, et il fait l'objet d'un contrôle étroit ; ce n'est pas un hasard si c'est en révélant des informations sur le fonctionnement interne de la justice sénégalaise que le journaliste M. Diagne a attiré sur lui les foudres du pouvoir.

Dans ce dossier, J.-F. Havard retrace les relations difficiles entre Wade et la presse sénégalaise. La contribution décisive de celle-ci à l'alternance semblait devoir lui garantir une immunité, mais il n'en a rien été. En même temps que d'autres « fauteurs de troubles », hommes politiques ou personnages publics, la presse a été soumise à un assaut d'une intensité inattendue, employant toute la gamme des pressions légales jusqu'aux menaces anonymes. Mais elle a tenu bon, en partie d'ailleurs grâce à la pression internationale.

À mesure que le pouvoir sentira le « jeu » lui échapper, faudra-t-il craindre une criminalisation (au double sens du terme) de la vie politique sénégalaise ? Signalons ici que, entre la répression policière et les affrontements factionnels à main armée, la vie politique sénégalaise n'a jamais été aussi pacifique qu'on s'est plu à l'imaginer aux beaux jours de l'alternance²⁸. Cependant, il est indéniable que la société ne s'en laisse plus compter et réagit avec vigueur à ces pressions. Persuadée de son bon droit, enchantée du mythe de l'exceptionnalité qu'elle a elle-même secrété, comme le souligne C. Coulon²⁹, la société sénégalaise tient bon face à l'autoritarisme ouvert. C'est là que réside le véritable *sopi*, dont les effets se retournent maintenant contre Wade. La consolidation de l'espace public au Sénégal est proprement indéniable, et les médias n'hésitent plus à se saisir du dossier casamançais, sur lequel la raison d'État avait longtemps maintenu la presse sur une ligne « prudente », comme l'analyse J.-F. Havard.

Politique africaine

15 *Le Sénégal, entre changement politique et révolution passive*

Contrôle et cooptation : la loi du clientélisme

Alors que la coercition est d'un usage plus difficile que jamais, c'est la cooptation qui constitue le principal ressort de la tentative hégémonique du pouvoir. La « démocratie patrimoniale » décrite par L. Beck³⁰ est donc bien toujours en marche, et A. Wade n'a de cesse de stabiliser, voire d'élargir, sa base clientélaire.

Dans son article, L. Zeilig décrit comment la forte mobilisation étudiante née des espoirs déçus de l'alternance a d'abord été « traitée » par une répression policière classique. Lorsque la mort d'un étudiant manifestant a porté la mobilisation à son comble, le pouvoir a rapidement cédé – en jouant à la fois, comme on l'a noté, de sa marge budgétaire et diplomatique pour satisfaire collectivement les étudiants, et, plus discrètement, de procédures de pure et simple cooptation clientélaire.

Ces processus de cooptation, qui se sont étendus à l'ensemble des secteurs sociaux, ont rendu nécessaire la conquête de lieux de captation. Le nouveau régime s'est donc méthodiquement approprié l'État et ses franges parapubliques. Les actuels responsables politiques ont infiltré les administrations et les entreprises – avec des effets anti-économiques évidents³¹. Signalons, entre autres, que l'une des figures du mouvement étudiant PDS dont parle L. Zeilig, Yonkhoba Diattara, a ainsi été nommé à de hautes fonctions aux Industries chimiques du Sénégal (ICS). Symbole plus visible encore des tentatives d'élargissement de la base clientélaire, la rupture de deux des engagements pris au moment de l'alternance : un gouvernement de moins de 20 ministres et la suppression du Sénat et du Conseil économique et social. De remaniement en remaniement, le gouvernement sénégalais compte aujourd'hui pas moins de 39 ministres, et un quasi-Sénat, le Conseil de la République, est en train de se mettre en place.

26. Voir M. Samb, « La gouvernance publique : changement ou continuité », in M.-C. Diop (dir.), *Gouverner le Sénégal...*, op. cit., p. 41-68.

27. Voir G. Blundo, « La corruption entre scandales politiques et pratiques quotidiennes », in G. Blundo (dir.), *Monnayer les pouvoirs. Espaces, mécanismes et représentations de la corruption*, Paris, Genève, PUF, IUED, 2000, p. 11-19.

28. Nous ne parlons pas ici de la Casamance, où la violence dans les années 1990 et jusqu'en 2003 a été très présente.

29. C. Coulon, « La tradition démocratique au Sénégal... », art. cit., p. 68

30. L. Beck, « Senegal's "patrimonial democrats" : incremental reforms and the obstacles to the consolidation of democracy », *Canadian Journal of African Studies*, 31 (1), 1997, p. 1-31.

31. Les difficultés persistantes de la Sonacos et de la Senelec, et la lenteur de leur privatisation depuis longtemps planifiée doivent beaucoup à ces infiltrations.

LE DOSSIER**16** *Sénégal 2000-2004, l'alternance et ses contradictions*

La coercition laisse donc place à des tentatives de cooptation. À ce propos, Olivier Legros décrit dans ce dossier la persistance des mécanismes d'achat des votes. Dans le domaine de la mobilisation politique, le clientélisme impose toujours son économie morale. Mais, malgré les ressources nouvelles de l'État, il ne s'agit plus du clientélisme triomphant de l'ère du « parti-État » socialiste : le clientélisme plus compétitif, aux allégeances labiles, celui qui, déjà à l'œuvre sous A. Diouf, avait finalement abouti à l'alternance, perdue donc.

Cela s'observe d'ailleurs jusque dans le traitement du dossier casamançais. Alors qu'il avait initialement cherché à rompre avec le modèle dioufien de gestion de la crise, provoquant par là une nouvelle flambée de violence entre 2001 et 2003, le président Wade est revenu aux méthodes classiques, en mettant en œuvre les vastes ressources dont il dispose – une baisse de la tension militaire et un traitement « économique » du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC)³². Le MFDC est aujourd'hui tellement usé et divisé, et la population casamançaise tellement lasse que la manœuvre pourrait bien réussir.

Factionnalisme et personnalisation

Si les techniques de pouvoir ressemblent à celles de Diouf, les problèmes posés au régime actuel sont analogues. Les mêmes logiques factionnelles s'imposent au niveau des sphères locales, comme le montre le texte que consacre O. Legros à l'analyse d'une élection communale après l'alternance. Il présente de manière détaillée les enjeux de la mobilisation lors d'une joute électorale, située dans la banlieue dakaroise. Il décrit comment s'opposent, sur la scène publique locale, deux grandes tendances au sein du parti présidentiel – un dualisme factionnel qui avait marqué les années du pouvoir socialiste. La dimension schismatique du politique revêt donc les mêmes formes que sous l'ère socialiste³³ et s'explique par l'incapacité structurelle du système clientéliste à satisfaire l'ensemble des groupes au sein d'un même parti. Avec les victoires électorales du PDS en 2000 (présidentielle), 2001 (législatives) et 2002 (locales), les menaces que les luttes de factions font peser sur le parti au pouvoir sont si réelles que, pour éviter l'éclatement, les instances n'ont pas été renouvelées depuis 1996³⁴. Le risque est tel que, comme le signale O. Legros, même au niveau local, les luttes factionnelles autour de la majorité présidentielle se règlent par des arbitrages présidentiels – le factionnalisme participe de la personnalisation du régime.

Cette personnalisation semble bien une caractéristique durable du régime. Tout se passe au Sénégal comme si la dualité institutionnelle, par exemple le très relatif bicéphalisme entre le président de la République et son Premier ministre, était structurellement ingérable : pour durer, les collaborateurs du

Politique africaine

17 *Le Sénégal, entre changement politique et révolution passive*

président se doivent décidément « d’avoir un profil bas, d’être “médiocres” ou de se faire percevoir comme tels pour montrer qu’ils ne menacent pas la sécurité du Prince³⁵ ». Dès qu’il l’a pu, A. Wade s’est séparé de son premier Premier ministre, Moustapha Niassé. La rupture, en effet, semblait inévitable : Niassé, un *apparatchik* du PS qui, à cause des luttes factionnelles, avait rompu pour créer sa propre formation, l’Alliance des forces du progrès (AFP) en 1999, et qui s’était allié à Wade lors du second tour de l’élection présidentielle, était après l’alternance l’un des rares rivaux possibles. Plus surprenante sans doute, la rupture avec I. Seck, longtemps directeur de cabinet – et héritier présomptif – de Wade, confirme bien cette propriété du système sénégalais : parce que l’État reste foncièrement clientéliste, un assemblage de « chaînes de loyauté » en compétition les unes avec les autres, le pouvoir reste fondamentalement personneliste, et le président ne saurait gouverner qu’avec un technocrate ou un proche – Mame Madior Boye, qui avait précédé Idrissa Seck, et Macky Sall, qui lui a succédé, relèvent respectivement de la première et de la seconde catégorie.

Une coalition en recomposition

Cette gestion clientéliste, ce factionnalisme contrôlé et ce fort personnelisme suscitent bien sûr des frustrations politiques. La coalition qui avait porté A. Wade au pouvoir en 2000 s’est donc rapidement délitée. Si l’AFP de M. Niassé était un concurrent trop évident pour que l’alliance survive aux législatives de 2001, l’effritement gagne désormais les partis de la gauche sénégalaise qui avaient joué un rôle important dans l’alternance. Un à un, le Parti de l’indépendance et du travail (PIT), l’Alliance Jëf Jël, And Jëf (AJ) et la Ligue démocratique/Mouvement pour le travail (LD/MPT) se sont démarqués

32. Ce retour aux vieilles méthodes est aussi un retour aux anciens acteurs, puisque A. Latif Aidara, le conseiller spécial chargé de la Casamance auprès du général Fall, chef d’état-major du président et responsable actuel du dossier casamançais, a joué un rôle clé dans la première moitié des années 1990 dans les contacts entre le gouvernement et le MFDC. Sur la première période de la politique casamançaise de A. Wade, lire V. Foucher, « Pas d’alternance en Casamance ? Le nouveau pouvoir sénégalais face à la revendication séparatiste casamançaise », *Politique africaine*, n° 91, octobre 2003, p. 101-119.

33. Voir G. Blundo, *Élus locaux, associations paysannes et courtiers du développement au Sénégal. Une anthropologie politique de la décentralisation dans le sud-est du bassin arachidier (1974-1995)*, thèse de doctorat, faculté des sciences sociales et politiques de Lausanne.

34. Les transhumants et les nouveaux militants sont incorporés par des désignations *ad hoc* et par la création de structures parallèles ou de mouvements de soutien.

35. M.-C. Diop, « Essai sur l’art de gouverner le Sénégal », art. cit., p. 17.

LE DOSSIER**18** *Sénégal 2000-2004, l'alternance et ses contradictions*

du régime, à des degrés divers, parfois en maintenant une présence « alimentaire » dans la coalition. À l'approche des scrutins (les législatives de 2006, la présidentielle de 2007), on devrait observer des prises de distance encore plus grandes, les partis préférant sans doute tenter leur chance chacun de leur côté. Ces processus s'accompagnent donc de recompositions complexes, les factionnalismes internes se résolvant par des transhumances ou des fusions-acquisitions.

Pour compenser cette érosion, A. Wade a fait jouer les mécanismes d'intégration politico-économique classiques. Il a poursuivi l'intégration des transhumants du PS, mais il a aussi reconquis des scissionnaires du PDS qui s'étaient ralliés au PS avant 2000 – la scission avec I. Seck, dont la rapide ascension au sein du parti avait fortement agacé les anciens du PDS, a d'ailleurs encore conforté ces « rétro-transhumances ». Wade a également rallié les petits partis de gouvernement, comme la Convention des démocrates et des patriotes (CDP) d'Iba Der Thiam et l'Union pour le renouveau démocratique (URD) de Djibo Ka ; des discussions ont même été menées avec le PS.

La succession des gouvernements (cinq en quatre ans), fréquemment moquée par l'opposition, et les remaniements occasionnels, plus nombreux encore, témoignent de la nécessité de faire le tri dans un personnel politique neuf et de qualité très inégale, mais surtout du besoin de rebâtir périodiquement la coalition – et donc de la fébrilité du pouvoir. Mais alors que sous Diouf, presque tous les partis, à un moment ou à un autre, étaient allés « à la soupe » et avaient participé à des gouvernements d'union nationale – ne fût-ce que pour capter les moyens de leur action –, le maintien dans l'opposition de partis importants, y compris d'un parti aussi habitué au pouvoir que le PS, indique bien les difficultés du régime à refermer le « jeu ». L'ouverture du jeu politique se nourrit donc des contradictions du factionnalisme, qui fonde la base du régime autant qu'il la ronge.

Religion et politique : un rapport plus complexe

Cette pluralisation ne se dévoile pas seulement dans l'espace politique, elle s'observe aussi dans la sphère religieuse, ce qui n'est guère surprenant compte tenu de l'étroite et complexe imbrication qui existe, depuis l'époque coloniale, entre pouvoir politique et pouvoirs religieux. La diversification des stratégies et des structures spirituelles, tendance longue de la vie religieuse sénégalaise, s'est accrue sous le mandat du président Wade, en interaction avec la pluralisation et l'ouverture du champ politique. Les dynamiques actuelles remettent en cause les deux postulats classiques portant sur les relations entre religion et politique au Sénégal : celui de l'irréductibilité de l'islam confrérique sénégalais au réformisme musulman³⁶ et celui du rôle

Politique africaine

19 Le Sénégal, entre changement politique et révolution passive

central des marabouts dans la vie politique. Les interactions entre religieux et politique sont ici en train de se redéfinir.

La consolidation d'un islam sénégalais urbain et transnational moins étroitement contrôlé par les marabouts que l'islam des *daara* arachidières des zones rurales³⁷, l'assouplissement des modes d'allégeance au sein des confréries et l'approfondissement de l'enracinement arabe de l'islam sénégalais se combinent pour déterminer une diversification des trajectoires religieuses. Mais, comme le démontrent ici Xavier Audrain et Marie Brossier, cette évolution ne se fait pas dans le sens prévu (espéré ?) de la sécularisation.

Les analyses « à chaud » avaient voulu voir dans l'alternance le signe d'une transformation radicale des rapports entre religion et politique, avec l'avènement d'un individu-citoyen tellement dégagé des enracinements familiaux et confrériques que les khalifes généraux des principales confréries musulmanes ne pouvaient plus se permettre de donner des consignes (*ndigël*) de vote en faveur du pouvoir. X. Audrain, qui décrit, dans son article, les dynamiques d'un parti religieux fondé après l'alternance, montre que la sécularisation du politique n'est pas d'actualité. Responsable d'une association religieuse, le Mouvement mondial pour l'unicité de Dieu (MMUD), le marabout Modou Kara Mbacké, dont le *ndigël* en faveur du PS avait été mal reçu par ses fidèles, intervient maintenant de façon directe sur la scène politique sénégalaise en créant son propre parti politique. Cette émergence est symptomatique de la dérégulation du champ, longtemps verrouillé, des relations entre politique et religion.

Dans son analyse des débats autour du code de la famille, M. Brossier décrit une autre instance de ce mouvement ambivalent de redéfinition des rapports entre espace public et sphère du religieux. Certes influencés par les courants du réformisme islamique transnational et informés par les controverses françaises sur la laïcité, ces débats indiquent avant tout la profonde appropriation des règles mêmes du débat démocratique au Sénégal. Si les organisations islamiques promeuvent une réforme du code la famille inspirée par la charia,

36. Pour une approche fine et mesurée, voir L. Villalon, « Senegal », *African Studies Review*, 47 (2), 2004, p. 61-71 ; R. Loimeier, « "L'islam ne se vend plus" : the Islamic reform movement and the State in Senegal », *Journal of Religion in Africa*, 30 (2), 2000, p. 168-190.

37. Sur les débuts de ce processus, voir D. Cruise O'Brien, « Charisma comes to town. Mouride urbanization, 1945-1986 », in D. Cruise O'Brien et C. Coulon (eds), *Charisma and Brotherhood in African Islam*, Oxford, Clarendon Press, 1988.

LE DOSSIER

20 *Sénégal 2000-2004, l'alternance et ses contradictions*

elles le font en mobilisant l'argument du droit de chacun à être gouverné selon les règles de sa communauté religieuse. Le débat se déroule dans un cadre pacifique, où deux camps, religieux et laïque, s'opposent de façon régulée. Ainsi, autour de la question de la frontière entre public et privé, les débats sur le code de la famille dessinent un véritable espace public, symptomatique de la consolidation de la démocratie et de la modernité politique dont sont porteuses les structures islamiques sénégalaises.

Les deux textes ici présentés montrent ainsi que l'islam garde une pertinence politique au Sénégal qui invente sa propre version de la « laïcité ». Ils indiquent également que les courants réformistes islamiques tendent à se greffer de manière plus durable sur l'islam sénégalais. Mais, comme nous y invitent nos auteurs, il ne faut pas forcément lire dans cette tendance une radicalisation politique des mouvements religieux. Bien au contraire, il s'agit là de modes d'invention de la démocratie – forme nouvelle que prend la contribution paradoxale de l'islam à la démocratie sénégalaise, déjà soulignée par D. Cruise O'Brien³⁸ et confirmée par L. Villalon³⁹.

Ces transformations de l'espace religieux ne laissent évidemment pas le pouvoir sans réaction. Mais comment réinventer le pacte ancien qui avait assuré pendant quarante ans l'hégémonie des socialistes, alors que ses conditions de possibilité (et en particulier le système arachidier) ont disparu ? La préférence mouride prêtée au pouvoir, du fait de l'appartenance affichée de A. Wade à la *Mouridiya*, régulièrement dénoncée par les autres confréries à mots plus ou moins couverts, est risquée – les mourides ne sont d'ailleurs pas une majorité électorale, et le pouvoir le sait bien, qui essaie de mettre en scène son traitement équilibré des confréries. Après un net refus initial, l'adoucissement de Wade sur la question du code de la famille, signalé par M. Brossier, est une autre instance des tâtonnements du pouvoir dans le champ religieux. Si les khalifes généraux semblent avoir quitté la scène, les dynamiques internes à l'espace religieux sénégalais, et en particulier les compétitions entre aînés et cadets⁴⁰, pourraient également ouvrir un espace d'alliance. Modou Kara peut ainsi sembler un allié au potentiel non négligeable⁴¹, capable de mobiliser les jeunes urbains dont la « dangerosité » politique est établie – depuis longtemps, dans les émeutes et, depuis 2000, dans les scrutins. On voit donc bien ici que le religieux restera profondément en prise sur le politique au Sénégal.

Gâce à la généralisation de la migration internationale et au contexte favorable dans lequel opère son extraversion, le pouvoir bénéficie de marges de manœuvre politiques et budgétaires appréciables, et, malgré la virulence des critiques actuelles, il n'est certes pas aux abois. La pluralisation de la

Politique africaine

21 *Le Sénégal, entre changement politique et révolution passive*

société sénégalaise qui avait amené l'alternance est cependant telle que, même avec ces marges, le nouveau régime sent bien qu'il aura fort à faire pour s'imposer lors des prochaines élections. Cette peur, redoublée par un sentiment de frustration envers une population qu'il juge ingrate, induit deux tentations principales : l'une autoritaire, l'autre religieuse. Contre la tentation autoritaire se combinent, on l'a vu, la pluralisation profonde de la société, la force auto-réalisatrice du sentiment sénégalais d'exceptionnalité et la dépendance (négociable seulement à la marge) du régime envers une communauté internationale sensible à la bonne gouvernance. Reste la tentation religieuse, qui semble ouvrir des chances de succès supérieures ■

Tarik Dahou
CEAF-EHESS

Vincent Foucher
CNRS-CEAN

38. D. Cruise O'Brien, *Saints and Politicians...*, *op. cit.*

39. L. Villalon, *Islamic Society and State Power in Senegal: Disciples and Citizens in Fatick*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

40. Dont témoigne la création en 1998 d'un Collectif des jeunes chefs religieux du Sénégal, mené par *Seriñ* Modou Bousso Dieng.

41. Les accusations de collusion entre M. Kara et A. Wade ne manquent d'ailleurs pas.